



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 - EXECUTIVE SUMMARY

## DIRECTION GÉNÉRALE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ



**SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie**

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoco](https://www.instagram.com/spfecoco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ [economie.fgov.be](http://economie.fgov.be)

**Éditrice responsable :**

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

284-23

# Table des matières

Avant-propos.....	5
1. Notre mission au sein du SPF Economie .....	6
1.1. Notre vision.....	6
1.2. Nos objectifs stratégiques.....	6
2. Aperçu de nos activités et de nos statistiques .....	7
2.1. Prôner une économie durable et compétitive .....	7
2.2. Garantir la sécurité des consommateurs en exerçant la surveillance dans les domaines à haut risque.....	11
2.3. Installer un centre de connaissances et un « level playing field » .....	19
3. Nouvelles réglementations.....	25
4. Notre politique qualité pour mieux vous servir.....	27
5. Contacts et informations utiles .....	28
5.1. Contacts et adresses utiles.....	28
5.2. Nos implantations .....	30
5.3. Suivez le SPF Economie et nos actions via les réseaux sociaux.....	31
5.4. Suivez les actions du Service Plateau continental sur Facebook.....	31
5.5. Nos nouvelles publications en 2022 .....	31

## Liste des tableaux

Tableau 1. Campagnes proactives du marché des produits de construction .....	9
Tableau 2. Dossiers traités en matière de sécurité des produits en 2022 .....	12
Tableau 3. Dossiers de sécurité des produits ouverts en 2022 à la demande des services des Douanes.....	12
Tableau 4. Notifications traitées en 2022 par le Guichet central.....	13
Tableau 5. Activités et contrôles dans le domaine des explosifs à usage civil et des articles pyrotechniques en 2022 .....	14
Tableau 6. Contrôles effectués en rapport avec le stockage, le transport et la distribution de gaz.....	16
Tableau 7. Enquêtes sur les incidents impliquant des gaz, liés au stockage souterrain, au transport et à la distribution de gaz .....	16
Tableau 8. Examen de plaintes concernant le stockage souterrain, le transport et la distribution de gaz .....	16
Tableau 9. Aperçu global des contrôles des instruments de mesure, effectués par les services de contrôle Métrologie Nord et Sud en 2022 .....	17
Tableau 10. Contrôles des instruments de mesure et des produits conditionnés, hors campagnes de contrôle .....	18
Tableau. 11 Étalonnages réalisés de 2017 à 2022 .....	20

# Avant-propos

Chère lectrice,  
Cher lecteur,

La Direction générale Qualité et Sécurité du SPF Economie veille, dans le cadre de la réglementation technique, à un marché compétitif et efficace au travers de la réglementation, en assurant la surveillance, en procurant des informations, en effectuant des recherches, en pratiquant la concertation et la coordination.

Le cadre réglementaire est souvent imposé par l'Union européenne, parfois il est établi au niveau national. En toutes circonstances, nous prenons en considération les besoins des parties prenantes, entreprises ou consommateurs/utilisateurs. La concertation avec nos interlocuteurs constitue un élément essentiel de du travail quotidien de notre direction.

Ce présent rapport annuel présente les réalisations de l'année 2022 de nos collaborateurs dans les différents services de la direction générale. Il est le reflet de l'engagement de nos collaborateurs à créer un terrain équitable sur notre marché interne.

Comme les années précédentes, nous avons opéré des choix dans les campagnes de surveillance de marché à mener. Ceux-ci se fondent sur l'évaluation du risque et la priorisation.

Prenez le temps de parcourir les résultats de nos actions, qui peut-être vous étonneront, et par la même occasion apprenez-en plus sur les nombreux domaines d'activité de notre direction générale.

Je vous en souhaite déjà une bonne lecture.

Rendez-vous sur [notre site web](#) ou abonnez-vous à [notre newsletter mensuelle](#) pour en savoir davantage à notre propos.

Maureen Logghe  
Directrice générale

# 1. Notre mission au sein du SPF Economie

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité a défini sa mission sur la base de la mission et de la vision du SPF Economie. Dans nos activités quotidiennes, nous nous posons ces questions : aidons-nous les entreprises et en particulier les PME ? Protégeons-nous le consommateur ? Agissons-nous de la manière la plus efficiente et la plus efficace ?

Les entreprises doivent respecter au maximum la réglementation visant la protection du consommateur. Cependant, nous sommes bien conscients que le risque zéro n'existe pas et que toutes les mesures réglementaires et d'exécution doivent être prises en partant du principe de proportionnalité.

La mission de notre direction générale s'énonce dès lors comme suit : « **Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif et équilibré du marché des biens et services techniques en réglementant, autorisant, appliquant, examinant et coordonnant** ».

## 1.1. Notre vision

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité se veut un **partenaire fiable** pour toutes ses parties prenantes. Elle communique de façon transparente avec toutes les parties concernées. Dans ses actions, elle accorde une **attention spécifique aux consommateurs, aux entreprises et en particulier aux PME**. Ses initiatives doivent être soutenues par l'ensemble des parties intéressées et doivent être aussi simples et faciles à appliquer que possible.

Ses collaborateurs excellent par leurs connaissances techniques et scientifiques. Par leur neutralité, ils sont les personnes de référence pour répondre aux questions sur l'application de la législation.

Nous mettons un point d'honneur à réaliser notre travail de façon professionnelle, avec qualité et fierté. En améliorant continuellement notre système de qualité, nous contribuons à l'excellence et à l'uniformité du fonctionnement de notre direction générale et du SPF Economie.

## 1.2. Nos objectifs stratégiques

À partir de la mission et de la vision de la direction générale, les six objectifs stratégiques suivants ont été fixés :

1. Veiller à garantir un cadre réglementaire tenant compte des besoins des parties concernées, un cadre adapté à l'état actuel de la technique et permettant l'innovation.
2. Appliquer de manière efficace et surveiller les réglementations qui relèvent de notre compétence. Se concentrer, avec les moyens disponibles, sur ces services et produits ainsi que sur leurs fournisseurs qui constituent le plus grand risque pour les consommateurs ou pour la concurrence loyale.
3. Renforcer le rôle joué par la direction générale comme acteur central belge dans le cadre européen des réglementations techniques.
4. Être excellent par nos connaissances techniques et scientifiques.
5. Augmenter la confiance des opérateurs économiques, des utilisateurs (dont les consommateurs) et des organismes dans le marché unifié des biens et des services, notamment à travers la communication sur nos activités.
6. Être une organisation où les collaborateurs motivés et professionnels aiment travailler.

## 2. Aperçu de nos activités et de nos statistiques

### 2.1. Prôner une économie durable et compétitive

Nous soutenons les entreprises dans leur innovation afin qu'elles puissent fournir des produits et des services de qualité. Pour ce faire, nous mettons en place des évaluations de la conformité, le transfert de connaissances et une politique de normalisation efficiente et efficace.

#### Accréditation des organismes d'évaluation de la conformité

BELAC, l'organisme national belge d'accréditation pour les organismes d'évaluation de la conformité, a continué de fonctionner sur une base légale et conformément aux critères reconnus aux niveaux européen et international (règlement CE 765/2008, norme ISO/IEC 17011 et les documents y associés de EA, ILAC et IAF). BELAC a ainsi maintenu son statut comme signataire des accords internationaux de reconnaissance entre les organismes d'accréditation de l'European cooperation for Accreditation (EA), de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC), de l'International Accreditation Forum (IAF) et du Forum of Accreditation and Licencing Bodies (FALB) (EMAS) et a contribué largement aux activités de ces organisations.

En 2022, 604 certificats d'accréditation ont été délivrés. 24 nouveaux clients ont été enregistrés, principalement dans les domaines des essais (46 %) et des laboratoires médicaux (21 %). 19 nouveaux certificats ont été délivrés, dont 53 % dans des activités d'essais et 16 % dans des activités d'inspection.



## Un meilleur cadre pour les travaux de normalisation

Le SPF Economie est l'organe de tutelle du Bureau de Normalisation (NBN) à qui il verse une dotation pour la réalisation de missions d'intérêt général. Le suivi dans le cadre de la convention signée entre le NBN et le SPF Economie en 2018 permet une meilleure justification de l'utilisation des moyens alloués. Dans ce cadre, le NBN a encore augmenté les moyens dévolus à la traduction des normes. Il a également fait réaliser une étude par la VUB afin de déterminer les besoins actuels de ses parties prenantes pour lesquelles le système de normalisation actuel n'est pas le plus adapté. Les résultats seront analysés par le SPF Economie qui créera un deuxième groupe de travail consacré à l'amélioration de l'inclusivité au sein du Conseil supérieur de Normalisation.

Par ailleurs, le SPF Economie a soutenu financièrement :

- 23 projets de prénormalisation afin de contribuer à l'élaboration de normes pour lesquelles les connaissances scientifiques devaient être développées, notamment un projet sur la construction en zone inondable, 8 projets de postnormalisation visant à développer 6 documents de vulgarisation et 2 outils facilitant l'utilisation de normes ;
- 38 Antennes-Normes chargées de sensibiliser et d'informer les PME en matière de normes et de normalisation.

La réforme du système des Antennes-Normes a été finalisée en 2022. Elle a pour objectif de mieux justifier les subsides octroyés et de répondre davantage aux attentes des PME.

Faire évoluer la législation a été au cœur des activités du SPF Economie en matière de normalisation. Le SPF Economie a contribué à la modification du règlement 1025/2012 relatif à la normalisation européenne. Il a aussi travaillé à l'adaptation du Code de droit économique.

Maintien du niveau élevé du nombre de demandes d'agrément comme entrepreneur

Le nombre de demandes d'agrément comme entrepreneur de 2022 est plus ou moins identique à celui de 2021. Il s'est établi à 3.300, soit une moyenne de 275 demandes d'avis par mois. 3.218 demandes ont été introduites par des entreprises belges et 82 par des entreprises étrangères, surtout des pays voisins. Le nombre total d'entrepreneurs agréés est resté stable en 2022 et s'est élevé à 11.000 .

## Produits de construction : concertation constante et contrôles accrus

Le Service Spécifications dans la Construction est l'autorité compétente pour la mise en œuvre du règlement (UE) n° 305/2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction.

Le domaine d'application de près de 450 normes harmonisées a déjà été analysé. Celles-ci ont été reprises sous 35 catégories de produits pour lesquelles près de 32 listes de produits ont été publiées sur le [site internet du SPF Economie](#) (retrouvez les listes dans la FAQ « Comment puis-je vérifier l'adéquation du produit avec le domaine d'application de la norme harmonisée ? »). Pour les trois autres catégories de produits, aucune liste de produits n'a pu être publiée dans la mesure où il n'existe pas de normes harmonisées pour ces catégories de produits.

Le service est également chargé de la notification des organismes notifiés auprès de la Commission européenne.

En 2022, une mise à jour du champ d'application a été effectuée (pour l'Institut de Sécurité Incendie - les organismes ISIB, Normec et Corcon) à la suite du prolongement de la durée de l'accréditation.

Le Service Spécifications dans la Construction participe aussi à la surveillance du marché pour les produits de construction couverts par une spécification technique harmonisée. Il effectue des contrôles soit sur la base d'une plainte soit de manière proactive. En 2022, dix plaintes formelles ont été enregistrées : cinq ont pu être clôturées par un échange de courriers ou après une visite sur place et cinq sont encore en cours de traitement. Les campagnes proactives de surveillance du marché illustrent la manière dont la réglementation est respectée dans certains secteurs. Au total, 344 entreprises ont été visitées.

Tableau 1. Campagnes proactives du marché des produits de construction

<b>Contrôles proactifs</b>	<b>Nombre</b>
Détecteurs de fumée	41
Câbles électriques	34
Appareils de chauffage individuels	27
Structures portantes	65
Revêtements de sol	74
Pierres naturelles	23
Membranes EPDM	30
Façade : éléments d'isolation	71
Sanitaire	33
Façade : éléments de bardage	65
Signalisation verticale	25
Préparations et mélanges art. 31 et 33 REACH	76
Produits de gypse	61
Portes et portails de garage	29
Glissière de sécurité	8
Fenêtres et blocs-portes extérieurs	103
Délinéateurs et rétroreflecteurs	13
Géotextile	8
Sable argileux	21
Enduits superficiels /Matériaux bitumineux coulés à froid	4
Volets/Stores	39
Contrôles réactifs	10
Analyse du marché*	10

\* Analyse du marché en vue d'élaborer les listes des normes harmonisées par domaine de produits qui sont publiées sur le site internet du SPF Economie.

Source : SPF Economie.

Au total, le service comptabilise :

- 344 établissements visités,
- 173 jours/hommes prestés.

### La prime d'innovation, un soutien aux processus innovants

La prime d'innovation permet aux entreprises de récompenser leurs travailleurs créatifs au moyen d'une prime complètement exonérée fiscalement et de charges sociales. Le SPF Economie valide les demandes des entreprises quant au caractère innovant des projets. En 2022, le SPF Economie a réalisé 1.288 évaluations de demandes dans un délai moyen inférieur à cinq jours ouvrables et en a validé près de 99 %. Plus de 320 entreprises innovantes ont bénéficié de l'exonération des primes d'innovation.

## Optimisation de la surveillance de l'extraction de sable en mer du Nord

En 2022, le secteur de l'extraction de sable a extrait 2,7 millions de m<sup>3</sup> de sable destiné au secteur de la construction. 1,4 million de m<sup>3</sup> de sable a été extrait pour l'entretien des plages.

En 2021, le niveau de référence étayé scientifiquement pour l'extraction du sable dans la partie belge de la mer du Nord a été utilisé pour la première fois comme base pour déterminer les profondeurs d'extraction de sable maximales (par rapport à la limite verticale applicable précédente de 5 mètres). Sur la base du niveau de référence, des sous-zones à l'intérieur des zones de contrôle ont été délimitées, là où ce niveau a été globalement atteint ou dépassé. Ces zones ont été fermées à l'exploitation pour remise en état à partir du 1er janvier 2021. Les stocks de sable disponibles sont mis à jour et évalués chaque année et les sous-zones délimitées sont ajustées si nécessaire. Dans ce cadre, une section supplémentaire a été fermée pour remise en état en 2022. Vous trouverez plus d'informations sur la page [Extraction de sable et de gravier en mer : documentation](#) de site web du SPF Economie.

L'optimisation du contrôle de l'extraction de sable a été poursuivie en 2022. L'utilisation des données Automatic Identification System (AIS) pour le contrôle et la surveillance en temps quasi réel de l'extraction de sable a été développée d'avantage. En collaboration avec l'Agentschap Maritieme Dienstverlening en Kust (MDK) et le Service d'encadrement ICT du SPF Economie, un projet a été lancé pour utiliser les données AIS provenant de la partie belge du Schelderadarketen pour le contrôle et la surveillance en temps quasi réel de l'extraction de sable. Avec les mêmes partenaires, un projet de numérisation des registres a également été lancé en 2022. Enfin, les premières étapes ont été entreprises en 2022 pour adapter le système d'enregistrement automatique afin de pouvoir suivre à l'avenir l'extraction de sable en temps réel à l'aide d'un système d'information détaillé.

Le Service Plateau continental a financé un sondeur multifaisceaux Kongsberg EM2040 de haute résolution qui a été installé sur le nouveau navire de recherche Belgica. Cet équipement est utilisé pour évaluer l'impact de l'extraction de sable sur l'environnement marin et pour des projets de recherche innovants (cartographie haute résolution des habitats, quantification des particules en suspension dans la colonne d'eau..).

Pour plus d'informations, consultez la page sur [les activités du Service Plateau continental](#).

## Services de confiance électroniques

En ce qui concerne les prestataires de services électroniques, il ne s'agit pas seulement de contrôler, mais surtout de guider les entreprises à travers un labyrinthe de règles et de procédures complexes. C'est le rôle de la Cellule Digital Trust du Service Réglementation Métrologie. Désignée comme organisme de contrôle, la cellule surveille les services de confiance et les prestataires de services numériques en Belgique afin de garantir l'intégrité et l'origine des données électroniques. Le règlement eIDAS est entré en vigueur le 1er juillet 2016. La Cellule Digital Trust a alors déployé d'énormes efforts pour informer et accompagner les parties concernées à ce niveau.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement eIDAS, treize entreprises belges se sont vu attribuer le statut de prestataire de service « qualifié ». Onze de ces entreprises sont reprises actuellement sur la liste des prestataires de services de confiance électronique. Dans le courant de 2022, un nouveau prestataire de service a été ajouté à la liste des prestataires de service qualifié et un prestataire de service a demandé le retrait de sa qualification.

Vous pouvez consulter la liste des prestataires qualifiés des services de confiance électriques pour la Belgique et pour les autres États membres sur la [page web eIDAS Dashboard](#) de la Commission européenne.

## 2.2. Garantir la sécurité des consommateurs en exerçant la surveillance dans les domaines à haut risque

Campagnes de contrôle : la sécurité des jouets, des artifices, des enfants parmi les principales préoccupations en 2022

Afin de garantir la sécurité des utilisateurs, tout en veillant à une concurrence loyale entre les opérateurs économiques, nous menons chaque année des campagnes de contrôle de façon proactive. Outre nos campagnes nationales, nous participons aussi à des campagnes européennes de surveillance afin de contrôler un plus grand segment du marché.

Sécurité des produits

En 2022, la Division Sécurité a été activement impliquée dans des campagnes de contrôle des produits suivants :

- produits chimiques dans les jouets,
- articles pyrotechniques,
- ponts-élévateurs à ciseaux,
- vêtements pour enfants (cordons),
- détecteurs CO.

La sécurité des services et des installations reste également une priorité. En 2022, ce fut particulièrement le cas pour des aires de jeux situées dans l'horeca, les campings et les parcs de vacances.

En 2022, 736 dossiers relatifs à la sécurité des produits ont ainsi été traités. Parmi ceux-ci figurent 500 dossiers ouverts en raison d'une demande d'avis des services des Douanes.



Tableau 2. Dossiers traités en matière de sécurité des produits en 2022

Réglementation	Nombre de dossiers
Sécurité générale des produits	176
Équipement sous pression	1
Ascenseurs mise sur le marché	11
Machines	91
Équipements de protection individuelle	132
Produits d'apparence équivoque	8
Articles pyrotechniques	24
Jouets	237
Équipements d'aire de jeux	12
Centres de bronzage	16
Aérosols	1
Autres	27
<b>Total</b>	<b>736</b>

Source : SPF Economie.

Tableau 3. Dossiers de sécurité des produits ouverts en 2022 à la demande des services des Douanes

Réglementation	Nombre de dossiers services des Douanes
Sécurité générale des produits	122
Équipement sous pression	1
Machines	62
Équipements de protection individuelle	99
Jouets	189
Articles pyrotechniques	2
Autres	25
<b>Total final</b>	<b>500</b>

Source : SPF Economie.

Le Guichet central pour les produits surveille les produits dangereux. Les producteurs et les distributeurs ont l'obligation de l'informer immédiatement, par e-mail ou via le European Business Alert Gateway<sup>1</sup>, quand ils disposent d'informations sur la dangerosité des produits ou services qu'ils ont mis sur le marché. Ils doivent également l'aviser de tout accident occasionné par un produit ou service dangereux. Le Guichet central reçoit aussi des consommateurs/utilisateurs des plaintes relatives à un produit dangereux. Il est également le point de contact belge pour le Safety Gate, le système européen d'échange d'informations sur les produits présentant un risque grave.

Le nombre total de notifications est stable. Par contre, le nombre de notifications créées par les autorités belges a fortement baissé (41 notifications contre 107 en 2021). Cela signifie que l'on

<sup>1</sup> Plateforme en ligne où les producteurs peuvent notifier aux autorités de tous les États membres les mesures volontaires qu'ils ont prises par rapport à un produit dangereux.

a découvert moins de produits présentant un risque grave lors des campagnes de contrôle. 2022 marque un retour au niveau d'avant Covid pour ce qui concerne les plaintes et les mesures volontaires notifiées au Guichet central (389 mesures volontaires en 2022 contre 315 en 2021, 291 en 2020 et 380 en 2019).

Tableau 4. Notifications traitées en 2022 par le Guichet central

		Sécurité	Mobilité	Énergie	Santé publique	Explosifs	Construction	Total	Belgique	Douane
Safety Gate	Article 12*	631	363	179	670	18	0	1.862	40	776
	Article 11*	71	16	27	25	7	3	146	1	67
	Pour info*	37	2	5	98	0	0	142	0	18
Plaintes		30	1	5	8	0	10	45	0	0
Rappels		190	153	27	19	0	0	389	0	0
<b>Total</b>		<b>959</b>	<b>535</b>	<b>243</b>	<b>820</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	<b>2.584</b>	<b>41</b>	<b>861</b>
<b>Nombre total de notifications traitées</b>								<b>2.584</b>		
<b>dont Safety Gate</b>								<b>2.150</b>		

\* Art. 11 et art. 12 de la directive relative à la sécurité générale des produits (2001/95/CE) : art. 12 : risque grave / art. 11 : risque moins que grave / pour info : manque d'information suffisante.

Source : SPF Economie.

## Sécurité des services et installations

La sécurité des services et des installations reste également une priorité. En 2022, ce fut particulièrement le cas pour des aires de jeux situées dans l'horeca, les campings et les parcs de vacances.

Les contrôles de routine suivants ont été effectués :

- aires de jeux (300 contrôles + 72 ciblés horeca),
- parcs d'attractions (15 contrôles),
- attractions foraines (21 contrôles),
- divertissements actifs et extrêmes (19 contrôles).

En outre, 52 plaintes et notifications ont été examinées : 23 plaintes concernaient la sécurité des aires de jeux, 28 la sécurité des ascenseurs et une l'arrêté royal sur la location de produits. Au final, 45 notifications d'accidents et d'incidents ont été analysées.

En 2022, le SPF Economie et le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (SPF ETCS) ont mené conjointement des contrôles sur la sécurité des ascenseurs. Les Services externes pour les contrôles techniques (SECT) ont fourni chaque mois à la Direction générale de la Qualité et de la Sécurité une liste des ascenseurs contrôlés qui présentaient des non-conformités techniques sérieuses. Ces ascenseurs ont ensuite été répartis entre le SPF ETCS et le SPF Economie selon leurs compétences. En fonction du plan de contrôle, de la direction générale, elle a procédé à une sélection aléatoire dans la liste des ascenseurs dévolus au SPF Economie. Ces ascenseurs ont alors fait l'objet de contrôles de la part des services de la direction générale.

## Explosifs et gaz : utilisation et transport en toute sécurité

### Explosifs

La production, le stockage, le transport et l'utilisation des explosifs font l'objet d'un encadrement légal et d'une surveillance. En 2022, la Division Sécurité a délivré 679 autorisations nationales et 68 autorisations européennes (transfert intercommunautaire) pour le transport des explosifs. Par ailleurs, elle a réalisé des contrôles techniques sur les véhicules transportant ces produits.

148 avis techniques ont été adressés aux autorités locales qui délivrent des autorisations aux fabricants d'explosifs et aux opérateurs économiques qui veulent stocker des explosifs, des munitions et des feux d'artifice. 107 des 148 avis concernaient des marches folkloriques.

Pour les autorisations de stockage contre lesquelles un recours a été introduit, deux procédures ont suivi leur cours en 2022. Une procédure a été clôturée par la publication d'arrêté royal.

Un premier projet d'arrêté royal concernant la révision de la législation sur les explosifs a été déposé pour avis au Conseil d'État en 2021. La réponse du Conseil d'État a conduit à des étapes supplémentaires importantes. En 2022, le projet a donné lieu à des nombreuses discussions avec les ports maritimes et fluviaux belges, il est en cours d'adaptation.

Tableau 5. Activités et contrôles dans le domaine des explosifs à usage civil et des articles pyrotechniques en 2022

Description	Nombre
Plaintes Enquêtes incidents, accidents	11
Réceptions de mise en service de dépôts (vérification art. 27 avant mise en service)	7
Contrôles de routine des dépôts de feux d'artifice	217
Contrôle de la vente des articles pyrotechniques sur internet	24
Contrôles de routine des dépôts d'explosifs	254
Contrôle des véhicules ADR	314
Contrôles des spectacles pyrotechniques	7
Contrôles du tir d'explosifs dans les carrières	83
Contrôles du tir d'explosifs à l'exception des carrières (minières...)	4
Inspections Seveso	12
Dossiers transbordements	267
Examens chauffeurs ADR	166
Examens convoyeurs assermentés	38
Examens chefs mineurs (carrières)	13
Autorisations, dérogations	1
Approbation des produits	2
Contrôle du transport d'explosifs	20
Avis techniques (autorisation de détention)	155

Source : SPF Economie.

## Artifices de joie

Le SPF Economie a prélevé des échantillons des artifices de joie estampillés CE de catégorie F2 sur le marché belge à des fins de contrôle. Il s'agissait d'articles stockés dans des dépôts de vente en gros en octobre 2022. Au total, vingt échantillons ont été prélevés. Un laboratoire accrédité les a testés. Deux articles n'étaient pas conformes sur le plan fonctionnel. Ces articles présentaient un risque grave. Pour les produits non conformes, les mesures correctives nécessaires ont été demandées aux opérateurs économiques concernés. Pour les articles pyrotechniques présentant un risque grave, les opérateurs économiques ont lancé des actions de rappel, ont arrêté la vente des articles et les ont retirés du commerce. Toutes les mesures correctives font l'objet d'un suivi et d'un contrôle ultérieurs. Les résultats de cette campagne de contrôle seront publiés en 2023.

Cette année encore, les contrôles se sont particulièrement concentrés sur les ventes sur les réseaux sociaux et les sites de vente entre particuliers, tels que 2ememain.be, Marketplace, E-Bay, Instagram. Les contrôles ont débouché sur la rédaction de 53 constats d'infractions aux réglementations encadrant la vente de feux d'artifices par internet. Ils ont entraîné l'ouverture de dossiers afin de suivre la régularisation des vendeurs en infraction et/ou afin de donner les suites judiciaires adéquates. Six dossiers ont donné lieu à des perquisitions et ont permis de saisir 214,2 kg NEQ (Net Explosive Quantity ou quantité nette d'explosifs).

Sur le terrain, 147 magasins de feux d'artifice ont été contrôlés durant le mois de décembre 2022. 23 entrepôts étaient en défaut, soit environ 16 %. Les trois principaux types d'infractions constatés sont : la vente de produits de catégorie F1 sans autorisation, des manquements mineurs aux conditions d'exploitation des dépôts et la vente d'une quantité supérieure à ce qu'un particulier peut avoir en sa possession. Deux saisies ont été effectuées pour environ 32,2 kg de NEQ. Pour ces dossiers, des procès-verbaux ont été établis à l'attention des parquets compétents. De plus, nos services ont été sollicités pour prendre en charge diverses saisies effectuées par les forces de l'ordre. Les marchandises de toutes ces saisies ont été reconditionnées, inventoriées et transférées vers des zones de stockage désignées.

Les contrôles réalisés avec la police afin de vérifier que les quantités admises dans les véhicules n'étaient pas dépassées, ont engendré 22 saisies judiciaires, pour un total de 42,9 kg NEQ.

## Campagne de contrôle des dépôts de poudre de marche

Après une première campagne de sensibilisation et de contrôles effectuée en 2021, le Service Contrôle Sécurité Sud (COSESU) a réalisé, en 2022, une seconde campagne. Le but de cette campagne était plus particulièrement de vérifier le respect des conditions d'exploitation émises par nos services pour ces autorisations de dépôts ainsi que la distribution de la poudre aux membres participants aux marches. Les contrôles consistaient en des visites inopinées aux adresses mentionnées par les permissionnaires pour le stockage ou la distribution. 23 lieux de stockage et trois sites de distribution ont été contrôlés répartis sur cinq marches folkloriques et deux reconstitutions historiques. 88,5 % des points contrôlés ont débouché sur une absence de constat d'infraction.

## Gaz

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité veille à la sécurité publique dans le cadre du stockage souterrain, du transport par canalisations et de la distribution de gaz.

Tableau 6. Contrôles effectués en rapport avec le stockage, le transport et la distribution de gaz

Type de contrôle	Nombre
Stockage souterrain de gaz	2
Transport de gaz par canalisations	160
Distribution de gaz par canalisations	185
Chantiers tiers	84
<b>Total</b>	<b>431</b>

Source : SPF Economie.

Tableau 7. Enquêtes sur les incidents impliquant des gaz, liés au stockage souterrain, au transport et à la distribution de gaz

Type	Nombre
Stockage souterrain de gaz	0
Transport de gaz par canalisations	3
Distribution de gaz par canalisations	65
<b>Total</b>	<b>68</b>

Source : SPF Economie.

Tableau 8. Examen de plaintes concernant le stockage souterrain, le transport et la distribution de gaz

Type	Nombre
Stockage souterrain de gaz	0
Transport de gaz par canalisations	151
Distribution de gaz par canalisations	0
<b>Total</b>	<b>151</b>

Source : SPF Economie.

### Contrôles de routine et campagnes de contrôle de la Division Métrologie

La Division Métrologie est chargée de la surveillance des instruments de mesure et des produits conditionnés (entre autres les préemballages). Ses services de contrôle ont obtenu l'accréditation ISO/IEC 17020 comme organisme de contrôle pour :

- les contrôles des instruments de pesage automatique et non automatique en 2016,
- les contrôles des pompes à carburant en 2017,
- les contrôles de la masse des préemballages en 2019,
- les contrôles du volume des préemballages en 2022.

En 2022, ces services ont contrôlé :

- 5.198 instruments de pesage à fonctionnement non automatique (balances),
- 1.063 instruments de pesage à fonctionnement automatique,
- 2.788 pompes à carburant (essence/diesel/gasoil).

Un nombre limité d'instruments a été mis hors service. Les contrôles réalisés dans le cadre des campagnes de contrôle spécifiques ne sont pas repris dans ces chiffres.

Tableau 9. Aperçu global des contrôles des instruments de mesure, effectués par les services de contrôle Métrologie Nord et Sud en 2022

	Type de contrôle						Total Conforme	Rejeté	Décision reportée	Avertissement	Transaction ou pro justitia
	Contrôle administratif	Contrôle technique à l'initiative de la Métrologie	Contrôle technique à la demande du client	Vérification primitive	Vérification périodique	Total général					
Masses	0	0	0	0	787	787	787	0	0	0	0
Compteurs d'eau	1	0	215	10.130	22	10.368	10.296	72	0	0	0
Compteurs de gaz	0	0	6	0	0	6	6	0	0	0	0
Jaugeurs automatiques	20	0	0	0	0	20	20	0	0	0	0
Réservoirs de stockage fixes	41	0	0	135	191	367	366	1	0	0	0
Pompes pour GNC	11	2	2	32	295	342	332	2	2	2	4
Pompes pour GPL	16	3	0	0	0	19	18	0	0	1	0
Pompes deux-temps	32	9	0	0	55	96	95	1	0	0	0
Pompes à carburant (essence/diesel/gasoil)	2.159	629	0	0	0	2.788	2.560	139	1	48	40
Équipements de mesurage sur camions citernes	90	46	0	6	0	142	135	6	1	0	0
Jaugeurs sur camions citernes	0	0	0	45	256	301	295	1	0	0	5
Pompes additives sur camions citernes	3	9	0	1	0	13	11	1	0	1	0
Stations de chargement pour liquides	0	2	0	0	0	2	2	0	0	0	0
Instruments de pesage à fonctionnement non automatique	4.358	840	0	0	0	5.198	4.095	56	51	958	38
Instruments de pesage à fonctionnement automatique	381	30	2	0	650	1.063	975	23	15	50	0
Instruments de mesure tridimensionnels	5	0	0	0	0	5	5	0	0	0	0
<b>Total général</b>	<b>7.117</b>	<b>1.570</b>	<b>225</b>	<b>10.349</b>	<b>2.256</b>	<b>21.517</b>	<b>19.999</b>	<b>301</b>	<b>70</b>	<b>1.060</b>	<b>87</b>

Source : SPF Economie.

Tableau 10. Contrôles des instruments de mesure et des produits conditionnés, hors campagnes de contrôle

Type	Nombre de contrôles
Poids et masses	787
Compteurs d'eau	10.368
Compteurs de gaz	6
Jaugeurs automatiques	20
Réservoirs de stockage fixes	367
Pompes pour GNC	342
Pompes pour LPG	19
Pompes deux-temps	96
Pompes à carburant (essence/diesel/gasoil)	2.788
Équipements de mesurage et pompes additives sur camions-citernes	142
Jaugeurs sur camions-citernes	301
Stations de chargement pour liquides	2
Instruments de pesage à fonctionnement non automatique	5.198
Instrument de pesage à fonctionnement automatique	1.063
Instruments de mesure tridimensionnels	5
Taximètres	0
Lots de biens préconditionnés	935

Source : SPF Economie.

Dans le cadre du plan de contrôle 2022, les services de contrôle de la Division Métrologie ont réalisé six campagnes de contrôle spécifiques sur le contenu des produits préemballés et sur les instruments de mesure, à savoir :

- les instruments de pesage non automatiques utilisés dans les grandes villes,
- les instruments de pesage non automatiques utilisés par les bijoutiers-acheteurs d'or,
- les pompes AdBlue,
- les installations de mesure de combustibles liquides dans les ports de plaisance,
- les denrées alimentaires préemballées conditionnées selon un poids variable,
- le pré-conditionnement chez les plus grandes sociétés de remplissage de produits de consommation.



## 2.3. Installer un centre de connaissances et un « level playing field »

### Développement d'un centre de connaissances pour la métrologie

Dans le cadre de la plateforme scientifique pluridisciplinaire de R&D, l'accent a été mis sur la participation des services Normes nationales et Plateau continental aux activités du réseau européen de métrologie (European Metrology Network - EMN) dédié au climat et aux océans. Les scientifiques des deux services collaborent à la définition de la stratégie de recherche européenne pour assurer la confiance dans la qualité des mesures environnementales.

En 2022, les services Etalons nationaux et Plateau continental ont participé en tant qu'experts aux ateliers de l'EMN pour présenter leur projet commun relatif à la détection des panaches de sédiments. Les deux services ont ensemble participé activement à la finalisation du programme de recherche stratégique de l'EMN. Le service Etalons nationaux a en outre pris part aux discussions relative à la stratégie de développement et pérennisation de l'EMN.

Dans le contexte de la transition numérique, la métrologie doit mettre en place de nouveaux outils pour garantir la qualité et la traçabilité des mesures en Belgique en collaboration avec les autres pays européens.

Nous avons participé activement aux groupes de travail et workshops sur la stratégie numérique harmonisée pour la métrologie organisés par EURAMET en 2022.

Les deux axes prioritaires sont :

- l'harmonisation et l'implémentation de certificats d'étalonnages numériques en collaboration étroite avec les stakeholders de la métrologie, les laboratoires et les industries ;
- la contribution à l'effort européen global en faveur de l'open data dans la science et la recherche.

## Activités d'étalonnage

Le Service Etalons nationaux a proposé des étalonnages dans les domaines suivants :

- la nanométrie,
- la métrologie dimensionnelle,
- les mesures électriques,
- les masses,
- les volumes,
- la thermométrie,
- le temps et les fréquences.

Le nombre de certificats d'étalonnage a diminué par rapport à 2021.

Tableau. 11 Étalonages réalisés de 2017 à 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de certificats d'étalonnage délivrés	274	293	395	215	304	246
Nombre d'objets étalonnés	1.205	891	1.529	1.206	1.662	864
Nombre de résultats d'étalonnage	2.411	1.720	2.788	2.352	2.861	1.228

Source: SPF Economie.

Le Service Etalons nationaux collabore activement au programme européen [EPM](#) (European Partnership on Metrology). Le projet s'inscrit dans le cadre du projet européen Horizon 2020. Celui-ci vise la recherche et le développement innovant en matière de métrologie dans une coopération coordonnée entre les instituts métrologiques nationaux, le monde académique et l'industrie. Le projet coordonne des projets de recherches afin de répondre aux grands défis et pour soutenir et mettre au point le système SI des unités de mesure.

Au niveau international, le Service Etalons nationaux collabore avec les instituts métrologiques nationaux et d'autres organisations afin de réaliser le temps international. Ceci passe par notre participation à la « key comparaison in time, CCTF-K001.UTC », dont les résultats sont publiés chaque mois, et à la réalisation de l'UTCr, dont les résultats sont publiés chaque semaine. Depuis novembre 2016, notre réalisation de l'UTC (Temps Universel Coordonné), UTC (SMD), est guidée par notre horloge à hydrogène, de type VREMYA.

Une nouvelle horloge à hydrogène acquise en 2021 auprès de la firme T4Science en Suisse a été mise en service début 2022. Elle est devenue la nouvelle horloge de référence pour la réalisation de l'UTC (SMD).

Dans le cadre des services publics, le Service Etalons nationaux a démarré un projet pour la répartition de l'échelle de temps de référence UTC (SMD) au début 2019. La création de l'horloge web sur le site intranet et sur le site web du SPF Economie, ainsi que la réalisation des trois serveurs NTP, ont été achevées en 2021. Les serveurs NTP [ntp1.economie.fgov.be](#), [ntp2.economie.fgov.be](#) en [ntp3.economie.fgov.be](#) étaient accessibles en permanence toute l'année 2022.

Pour obtenir et conserver leur accréditation ISO 17025, les laboratoires d'étalonnages et d'essais doivent prouver et surveiller leurs performances par comparaison avec les résultats d'autres laboratoires, lorsqu'ils sont disponibles et appropriés. Un outil tel que le proficiency testing (PT) qui permet d'obtenir des informations sur la qualité des mesures et de comparer/contrôler les

mesures effectuées par différents laboratoires, est donc essentiel pour assurer les missions du SPF Economie. Cependant, l'offre actuelle du marché belge des PT ne répond ni aux besoins des laboratoires d'essais ni aux nécessités de contrôles du marché belge.

C'est pourquoi le Service Etalons nationaux a entamé en 2021 un projet pour développer l'organisation de PT et augmenter les services disponibles pour répondre aux besoins de ses parties prenantes (laboratoires d'essais accrédités, en particulier les laboratoires ayant une obligation légale par délégation / agréés par MetReg ; [BELAB](#)). Le projet pilote a été mené en 2022 par la Section Thermométrie et a consisté à développer et organiser d'un essai inter-laboratoire pour la caractérisation de chambres climatiques. Le projet avait été proposé fin 2021 aux acteurs belges accrédités par BELAC pour ce service. Ces derniers se sont tous montrés intéressés. De plus, deux autres participants se sont ajoutés au projet en 2022, après avoir eu connaissance de l'organisation de cette comparaison inter-laboratoire. Neuf laboratoires accrédités ISO/IEC 17025 y ont donc participé.

Le Service Etalons nationaux gère et coordonne le réseau **Belmet**, le réseau de laboratoires de métrologie qui réalisent les étalons de mesure primaires et qui assurent la traçabilité des unités de mesure pour lesquelles le service ne dispose pas d'infrastructures nécessaires. Les laboratoires doivent posséder une accréditation ISO/IEC 17025 pour ces possibilités et satisfaire à des exigences supplémentaires. Les agréments ont une validité de trois ans et sont renouvelables.

En 2022, les spécialistes du Service Etalons nationaux ont réalisé une dizaine d'audits techniques pour BELAC.

En 2022, comme les années précédentes, dans le cadre de l'accréditation ISO/IEC 17025, nous avons investi beaucoup d'énergie à observer les différentes exigences de la norme (analyse des risques et des opportunités, programme d'audits internes, nouvelle procédure concernant l'arrondi des résultats de mesure et des incertitudes, etc).

Notre cleanroom est opérationnelle.

L'automatisation de l'équipement du laboratoire Temps et fréquence a été poursuivie afin que notre temps légal belge, UTC (SMD), puisse être assuré sans intervention permanente dans le laboratoire même. Les initiatives légales et techniques nécessaires ont été réalisées afin de pouvoir mettre à disposition le temps de référence UTC (SMD) en Belgique.

Les laboratoires ont été équipés de senseurs connectés, permettant de faire un monitoring continu de la température, pression, et humidité de chacun des locaux.

Les étalonnages des thermomètres, des références de la température et des étalons primaires de tension de courant continu avec l'étalon Josephson sont proposés lors de campagnes d'étalonnage au lieu de les proposer continuellement. L'objectif est d'optimiser le flux de travail et le prix de revient.

## Collaboration européenne et internationale

Pour mener sa mission à bien, le Service Etalons nationaux doit maintenir ses références primaires à un très haut niveau de précision et de qualité, et les utiliser au service des opérateurs économiques. Ceci se fait par l'étalonnage des instruments et des étalons secondaires et, au niveau international, par la reconnaissance de ses références et mesures et par la confiance en celles-ci. Pour permettre aux entreprises évoluant sur un marché mondial concurrentiel de tirer profit de la réalisation et de la diffusion des dernières innovations métrologiques, une collaboration et une coordination intensives ont lieu au niveau international. L'organisation européenne **EURAMET** et le Bureau international des Poids et Mesures assurent la reconnaissance mutuelle internationale des étalons nationaux par des mesurages comparatifs d'étalons nationaux et coordonnent les efforts en recherche et développement métrologiques des États membres pour arriver à une optimisation et une efficience des investissements en moyens et en personnel. De plus, en 2022, le Service

Etalons nationaux a entamé un renforcement des liens avec le laboratoire national de métrologie luxembourgeois (ILNAS). Cette collaboration privilégiée devrait se concrétiser officiellement en 2023 par un protocole d'accord ministériel entre les deux pays.

Le groupe de travail M4D (Metrology for Digital Transformation) a encore été très actif en 2022. Il sensibilise les membres de la communauté EURAMET au concept de transformation numérique de la métrologie, y compris la préparation de la portée de l'appel pour le programme cible [Digital Transformation](#). Le Service Etalons nationaux contribue activement à deux sous-groupes de travail : Digital certificates for calibration ([TC-IM 1448](#)), testing and conformity assessment et Research data management - according to the FAIR principles and its relation to the European Open Science Cloud (EOSC). Le Service Etalons nationaux a notamment accueilli la réunion annuelle de ce groupe de travail.

En 2022, le service a participé à quelques mesures comparatives européennes et les résultats des participations aux mesures comparatives précédentes ont été publiés. Ces résultats sont tout à fait bons et confirment le fonctionnement professionnel et bon du service.

La Section Temps et fréquence participe de façon permanente à la mesure comparative des horloges atomiques, et produit un rapport quotidien, hebdomadaire et mensuel. Nos horloges de référence contribuent ainsi à la stabilité du temps UTC international.

Le laboratoire de nanométrie participe à une intercomparaison de mesures de rugosité de surface par microscopie à force atomique (AFM) dans le cadre du comité technique TC Longueur de EURAMET. Le laboratoire a également participé à une intercomparaison de mesures par microscopie à force atomique dans le cadre du projet de prénormalisation VAMAS (Versailles Project on Advanced Materials and Standards). Cette intercomparaison portait sur la mesure de la taille et la forme de nanoparticules par microscopie AFM ainsi que sur la reconstruction de la géométrie de la sonde AFM. Le laboratoire participe à deux nouvelles intercomparaison VAMAS de mesures de



nanoparticules par AFM basées sur les développements réalisés dans le cadre du projet EMPIR nPSize. Ces intercomparaisons ont démarré début 2022. Le laboratoire participe également à une comparaison inter-laboratoires sur la mesure de tailles de nanoparticules par FFF-MALS.

Dans le cadre du réseau EURAMET (EMN) MathMet, le Service Etalons nationaux a participé en 2020 à l'élaboration d'une action coordonnée au niveau européen visant à l'amélioration de la formation sur les incertitudes de mesures. Cela consiste en une meilleure identification des besoins des parties prenantes, un échange de matériel pédagogique entre instituts de métrologie nationaux (soutien aux petits instituts de métrologie nationaux) et le développement conjoint de matériel pédagogique adapté au niveau de chacun des publics identifiés. L'établissement d'une communauté active sur le long terme au niveau européen dans le domaine et une meilleure promotion de nos activités en sont d'autres buts importants. Ceci permettra d'étendre les formations organisées actuellement de manière informelle et en interne par le Service Etalons nationaux. BELAC s'est déjà montré intéressé, notamment pour améliorer la formation de ses auditeurs techniques. Le projet a démarré en octobre 2021.

En 2022, le Service Etalons nationaux a participé à une dizaine de comités techniques d'EURAMET, parmi lesquels le comité consacré aux aspects interdisciplinaires dont le service assure la présidence, à la réunion générale d'EURAMET et aux réunions EMPIR/EPM. À cet égard, les membres du service ont encore participé régulièrement à des ateliers, congrès et réunions dans le cadre des spécialisations du service.

Depuis 2015, dans le cadre du **programme EMPIR** (dont le dernier appel à projets a eu lieu en 2020), huit projets ont été sélectionnés pour un financement total de plus de 510.000 euros : quatre projets en nanométrie, un projet pour la métrologie dimensionnelle, un projet en métrologie des masses, un projet pour la qualité des mesures climatiques et un projet en recherche statistique mathématique, domaines dans lesquels notre équipe a développé de nouvelles compétences ces dernières années.

Le programme-cadre européen pour le financement de la recherche « Horizon 2020 » est remplacé par « **Horizon Europe** », il se déroule de 2021 à 2027. L'évaluation positive d'EMPIR par les membres d'EURAMET et des experts indépendants a conduit l'UE à poursuivre sa coopération avec EURAMET dans ce nouveau programme-cadre. Notre service a participé à la mise en place du nouveau partenariat institutionnel avec l'UE qui financera de nouveaux projets de recherche sous le nom de « European Partnership in Metrology (EPM) ». La Belgique s'est engagée à contribuer financièrement au programme EPM à hauteur de 2 millions d'euros (répartis sur les dix ans du programme). Lors de l'appel à projet de 2022, deux des projets soumis par le Service Etalons nationaux ont été sélectionnés en nanométrie.

Dans le cadre de ce programme, le Service Etalons nationaux a participé en 2022 aux projets suivants :

- 18NRM03 INCIPIT : Développement de méthodes et procédure d'étalonnage de nouvelles techniques de mesure des précipitations atmosphériques ;
- 18NET04 ForClimateOcean : Appui à un réseau européen de métrologie pour l'observation du climat et des océans ;
- 19RPT02 RealMass : Amélioration de la réalisation de l'échelle de masse ;
- 20FUN02 POLight : Pushing boundaries of nano-dimensional metrology by light ;
- 21GRD07 PlasticTrace : Metrological traceability of measurement data from nano to small-microplastics for a greener environment and food safety.

## Nanométrie

Le laboratoire de nanométrie poursuit ses travaux de recherche et de développement d'outils et de méthodes pour la caractérisation métrologique de nanomatériaux. Le laboratoire a participé en 2022 à deux projets de recherche dans le cadre des programmes européens de recherche en métrologie **EMPIR** et **EPM**.

Le laboratoire travaille sur la mesure de la taille et de la concentration de nanoparticules en milieu liquide et complexe (gel, crème...). Pour ce faire, le laboratoire a combiné une technique de séparation par taille de nanoparticules en milieu liquide appelée Field Flow Fractionation (FFF) avec des instruments de mesure par diffusion de la lumière Multi-Angle Light Scattering (MALS) et Dynamic Light Scattering (DLS). Le laboratoire a poursuivi ses développements de méthodologies pour la comparaison des techniques de mesure pour la détermination de la taille de nanoparticules par diffusion de la lumière et par microscopie AFM. Le laboratoire a également travaillé à l'élaboration d'un budget d'incertitude de mesure pour l'instrument de mesure MALS.

Ces travaux se sont poursuivis dans le cadre du projet **EMPIR POLight** « Pushing boundaries of nanometrology by light » qui a débuté fin 2021. Une amélioration des modèles de mesure y est également développée avec, pour but, une amélioration des performances : meilleure traçabilité aux unités du SI et des incertitudes à la fois réduites et mieux maîtrisées. Le laboratoire a également collaboré avec la KULeuven pour la caractérisation et la séparation de suies de carbones (polluants aériens) par FFF-MALS-DLS et autres instruments, pour utilisation en matrice biologique.

Le laboratoire participe également au projet **EPM PlasticTrace** « Metrological traceability of measurement data from nano- to small-microplastics for a greener environment and food safety » qui a débuté fin 2022. Ce projet a un triple objectif :

7. développer des méthodes pour mesurer et caractériser les microplastiques (SMP, 0,1  $\mu\text{m}$ –5 mm) et nanoplastiques (NP, 1-100 nm), en tenant compte de la composition, de la distribution de taille et de la morphologie, et produire des matériaux de référence appropriés et réalistes ;
8. établir des méthodes de préparation d'échantillons ;
9. rédiger un guide de bonnes pratiques pour mesurer et caractériser les SMP/NP dans les aliments et l'environnement.

Ce projet permettra une surveillance traçable des SMP/NPs, soutenant la prise de décision et les mesures d'atténuation autour de la pollution plastique. Il soutiendra également les technologies futures, telles que les bioplastiques biodégradables, et les améliorations des impacts sur la santé d'industries telles que l'emballage alimentaire et la gestion de l'eau.

Enfin, les travaux du laboratoire ont fait l'objet de plusieurs publications scientifiques et ont été présentés à diverses conférences, via des posters et/ou des présentations orales.

### 3. Nouvelles réglementations

En 2022, plusieurs réglementations ont été adoptées et de nombreux projets de législations européennes ont fait l'objet d'intenses négociations.

On soulignera notamment la réforme du Banc d'épreuves des armes à feu qui s'est poursuivie par l'adoption de trois arrêtés royaux d'application de la loi du 8 juillet 2018 portant des dispositions diverses sur le banc d'épreuves des armes à feu. Ces arrêtés concernent le fonctionnement du Banc d'épreuves, le personnel du Banc d'épreuves et la nomination des membres du Conseil d'administration du banc d'épreuves des armes à feu.

La législation sur la normalisation (livre VIII du Code de droit économique) a été remaniée pour adapter la procédure d'adoption des normes et pour améliorer la gouvernance.

Des changements importants ont été également opérés en ce qui concerne le contrôle des ascenseurs, notamment afin de permettre aux propriétaires d'un ascenseur à valeur historique de moderniser leur ascenseur sans perte du caractère historique (le délai a été repoussé à 2027 et les modalités de modernisation doivent être décrites plus clairement).

D'autres projets de modification de réglementation ont fait l'objet de concertation avec toutes les parties prenantes (produits de construction, explosifs, diffusion de l'UTC...).

On soulignera également l'intense travail au niveau européen car des réformes importantes des réglementations européennes ont été négociées au niveau du Conseil européen, notamment en ce qui concerne la sécurité générale des produits au sens large, la sécurité des machines et les produits de construction.

#### Extraction de sable

Loi du 25 septembre 2022 portant dispositions diverses en matière d'économie (1), chapitre 4

Loi du 11 décembre 2022 visant la protection du milieu marin et l'organisation de l'aménagement des espaces marins belges, article 65

Arrêté royal du 12 juillet 2022 modifiant l'arrêté royal du 1er septembre 2004 relatif aux conditions et à la procédure d'octroi des concessions d'exploration et d'exploitation des ressources minérales et autres ressources non vivantes de la mer territoriale et du plateau continental

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2015 désignant les fonctionnaires chargés de la surveillance de l'application de diverses réglementations concernant des activités dans les espaces marins sous juridiction de la Belgique

## Produits

Arrêté royal du 20 juillet 2022 portant retrait du marché et rappel des petits tournebroches individuels

Arrêté royal du 27 novembre 2022 modifiant l'arrêté royal du 9 mars 2003 relatif à la sécurité des ascenseurs

## Explosifs et armes à feu

Arrêté royal du 24 avril 2022 relatif au certificat de capacité des chefs-mineurs chargés des tirs à l'explosif dans les exploitations à ciel ouvert de l'industrie extractive

Arrêté royal du 10 mars 2022 relatif au banc d'épreuves des armes à feu

Arrêté royal du 10 mars 2022 relatif au personnel du banc d'épreuves des armes à feu

Arrêté royal du 16 décembre 2022 portant nomination des membres du Conseil d'administration du banc d'épreuves des armes à feu

## Organismes intervenants

Arrêté royal du 14 janvier 2022 relatif à l'agrément des organismes d'évaluation de la conformité des systèmes d'aéronefs sans équipage à bord



## 4. Notre politique qualité pour mieux vous servir

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité est axée sur quatre normes qualité : ISO 9001:2015, ISO/IEC 17025:2017, ISO/IEC 17020:2012 et ISO 14001:2015. Citons également la norme ISO/IEC 17011 pour BELAC. L'application de ces normes ne constitue pas un objectif en soi, mais bien un moyen de démontrer que l'output de notre direction générale soutient pleinement sa mission.

Tous les processus sont construits de manière aussi simple que possible et sont optimisés dans la mesure du possible. Les objectifs sont définis dans le plan stratégique du directeur général, ils sont ensuite traduits en objectifs par division et par service.

Chaque année, avant la mi-février, une revue de direction a lieu au niveau le plus élevé, puis au niveau des services. Au cours de cette revue, une évaluation critique est menée sur ce qui a été fait, ce qui peut être amélioré et ce qui se fera. L'objectif est d'arriver à terme à un système de management intégré qui pourra non seulement servir d'exemple pour les autres directions générales du SPF mais aussi pour d'autres organisations publiques. De cette manière, nous pourrions démontrer notre plus-value pour les entreprises et les consommateurs, tout en faisant preuve de professionnalisme et en respectant les valeurs de notre SPF, à savoir « À votre service », « Respect », « Forts ensemble », « Excellence » et « Durabilité ».

### Audits internes

Les audits internes sont effectués pour contrôler le bon fonctionnement du système qualité et améliorer son efficacité. Ces audits internes, imposés par les quatre normes (ISO 9001, 17020, 17025 et 14001), jouent un rôle important dans le cadre du contrôle interne (déontologie, audit interne et contrôle budgétaire). Tous les services font l'objet d'un audit interne annuel pour leurs activités. Lors de chaque audit, plusieurs activités sont entièrement évaluées afin de pouvoir y apporter les améliorations fondamentales nécessaires sur une base sérieuse.

Les différents audits aboutissent à des rapports d'audit qui comprennent les constatations des différents aspects audités de la norme et des activités. Ces constatations sont reprises dans une base de données spécifique et se déclinent en conformités majeures, mineures et possibilités d'amélioration.

En 2022, la certification ISO 9001 a été renouvelée pour notre direction générale. En outre, des audits externes ont aussi eu lieu pour les différentes normes.

Depuis 2016, la Direction générale de la Qualité et de la Sécurité est accréditée comme organisme de contrôle de type A pour ses activités d'inspection en matière d'instruments de pesage à fonctionnement automatique et non automatique ainsi que pour les ascenseurs de personnes. Cette accréditation a été étendue aux :

- activités des aires de jeux et pompes à carburant en 2017,
- contrôles de préemballages en 2019.

## 5. Contacts et informations utiles

### 5.1. Contacts et adresses utiles

#### **Belpoc**

Compétences : Belpoc est le point de contact belge unique créé dans le cadre de systèmes d'échange d'informations établis par des réglementations européennes pour faciliter le fonctionnement du marché intérieur. Il intervient dans le transfert d'informations sur des produits dangereux.

Tél. : 02 277 53 36 – E-mail : [belpoc@economie.fgov.be](mailto:belpoc@economie.fgov.be)

#### **Service Réglementation Sécurité**

Compétences : prescriptions générales de sécurité auxquelles doivent répondre les produits et les services reprises dans le Code de droit économique, livre IX, guichet central des produits, Safety Gate, explosifs et artifices, etc.

Tél. : 02 277 76 99 – E-mail : [ensure@economie.fgov.be](mailto:ensure@economie.fgov.be)

#### **Produits de construction**

Compétences : surveiller le marché des produits de construction et des organismes notifiés du secteur, suivre et réglementer les spécifications techniques, apporter le point de vue belge au plan international, etc.

E-mail : [bocova@economie.fgov.be](mailto:bocova@economie.fgov.be)

#### **Agréation des entrepreneurs dans la construction**

Compétences : appliquer la réglementation concernant l'agréation des entrepreneurs, suivre son application (enquêtes financières, dépistages de faillite...), informer les secteurs, etc.

E-mail : [agregation.entrepreneurs@economie.fgov.be](mailto:agregation.entrepreneurs@economie.fgov.be)

#### **BELAC – Organisme belge d'accréditation**

Compétences : accréditer tous les types d'organismes d'évaluation de la conformité, développer et maintenir l'outil accréditation pour tous les secteurs technologiques demandeurs, avec une attention particulière pour le soutien à l'innovation, veiller à ce que les organismes qui délivrent des services comme des essais, des étalonnages, des inspections et des certifications aient la compétence requise pour leurs activités.

Tél. : 02 277 54 34 – E-mail : [belac@economie.fgov.be](mailto:belac@economie.fgov.be)

#### **Normalisation et Compétitivité**

Compétences : développer et soutenir les activités menées en faveur des entreprises dans les domaines de la normalisation et de la protection de la propriété intellectuelle par les Centres collectifs, les Antennes-Normes et les Cellules-Brevets, attribuer la prime d'innovation, gérer pour la Belgique les systèmes européens de notification de réglementations techniques et d'organismes d'évaluation de la conformité. Le service intervient également dans les échanges entre des producteurs étrangers et des autorités belges via les Points de Contact Produits.

E-mail : [norcom@economie.fgov.be](mailto:norcom@economie.fgov.be)

## **Service Plateau continental**

Compétences : le Service Plateau continental est responsable de l'exploitation de sable et de gravier dans la partie belge de la mer du Nord et l'exploitation minière des grands fonds marins dans les océans. Les tâches principales du service sont l'attribution des [autorisations de concession](#), la gestion des concessions d'exploitation, le [contrôle](#) de l'exploitation de sable, la mise à jour de la [législation](#) afférente et la gestion du « Fonds budgétaire pour l'extraction de sable ».

E-mail : [copco@economie.fgov.be](mailto:copco@economie.fgov.be)

## **Métrologie - Etalons nationaux**

Compétences : étalons nationaux de mesure, métrologie, programmes de recherche européens en métrologie (EMPIR et EURAMET), nanométrie, contrôles, etc.

Etalons nationaux : [metrology.scientific@economie.fgov.be](mailto:metrology.scientific@economie.fgov.be)

Réglementation métrologique : [metrology.regulation@economie.fgov.be](mailto:metrology.regulation@economie.fgov.be)

## **Certification électronique**

Compétences : surveillance pour les prestataires de services de confiance électroniques en vue de renforcer la confiance des utilisateurs de tels services.

E-mail : [be.sign@economie.fgov.be](mailto:be.sign@economie.fgov.be)

## 5.2. Nos implantations

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité dispose de huit implantations.

❶ [Bruxelles \(administration centrale\)](#)

North Gate III  
Boulevard Roi Albert II 16  
1000 Bruxelles

❷ [Anvers](#)

Theaterbuilding  
Italiëlei 124 – bus 85  
2000 Antwerpen

❸ [Gand](#)

Zuiderpoort Office Park  
Gaston Crommenlaan 6  
9050 Gent

❹ [Hasselt](#)

AC Verwilghen  
Voorstraat 43  
3500 Hasselt

❺ [Haeren](#)

Chaussée de Haecht 1795  
1130 Bruxelles

❻ [Liège](#)

Saint Jean  
Boulevard de la Sauvenière 73-75  
4000 Liège

❼ [Mons](#)

Avenue Mélina Mercouri, bloc 10  
7000 Mons

❽ [Namur \(Belgrade\)](#)

Business Center  
Route de Louvain-la-Neuve 4 (boîtes 8, 9, 10)  
5001 Belgrade



### 5.3. Suivez le SPF Economie et nos actions via les réseaux sociaux

Aimez notre page Facebook et recevez des conseils sur vos droits en tant que consommateur, sur la sécurité des produits, sur les activités. Suivez-nous sur Twitter ! Vous recevrez des informations concernant les droits des consommateurs, des conseils pour les entreprises et les indépendants.



<https://www.facebook.com/SPFEco>



<https://twitter.com/spfeconomie>



<https://linkedin.com/company/fod-economie>

### 5.4. Suivez les actions du Service Plateau continental sur Facebook

Via sa page Facebook, vous serez au courant des nouvelles recherches, de leurs résultats et du travail scientifique du Service Plateau continental.



<https://www.facebook.com/Service-Plateau-Continental-319506274818192/>

### 5.5. Nos nouvelles publications en 2022

[Rapport d'activités 2021 de la Direction générale de la Qualité et de la Sécurité](#)

[Executive summary du rapport d'activités en français, en néerlandais, en anglais et en allemand](#)

[Campagne de contrôle Poudres de marche - Résultats 2022](#)

[Ne gâchez pas votre fête - Utilisez les artifices en toute sécurité !](#)

[Campagne de contrôle Artifices - Résultats 2021-2022](#)

[Rapport de contrôle Campagne artifices - fin d'année 2021](#)

[Campagne européenne de contrôle CASP2021 - Relax et balancelles suspendues pour bébés - Résultats belges 2021-2022](#)

[Campagne de contrôle jouets axée sur certaines exigences chimiques - 2021-2022](#)

[Campagne de contrôle parcs à trampolines - Résultats 2021-2022](#)

[Campagne de contrôle 2021/2022 dans le cadre de la commercialisation de fenêtres et blocs portes extérieurs en tant que produits de construction.](#)

[Campagne de contrôle 2021 sur la commercialisation de produits de construction](#)

[Campagne européenne de contrôle CASP2020 Lits cododos, gigoteuses et nids d'ange - Résultats belges 2020-2021](#)

[Campagne européenne de contrôle CASP2021 Jouets proposés par des vendeurs non-UE via des places de marché en ligne 2021-2022](#)

[Campagne européenne de contrôle - CASP2021 Équipements de protection individuelle : casques de vélo, accessoires de visibilité et gilets à haute visibilité](#)

[Campagne de contrôle des événements pop-up avec structures gonflables - résultats juin-septembre 2021](#)

[Contrôle de la quantité des produits préemballés](#)

[Tableau de comparaison entre les différents arrêtés royaux relatifs à diverses activités de loisirs](#)



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348  
[economie.fgov.be](http://economie.fgov.be)